



ASTM INTERNATIONAL
Helping our world work better

100 Barr Harbor Drive
PO Box C700
West Conshohocken, PA
19428-2959 USA

service@astm.org
tel +1.610.832.9500
fax +1.610.832.9555
www.astm.org

January 6, 2022

Mr. Philippe Lebel
Corporate Secretary and Executive Director, Legal Affairs
Autorité des marchés financiers
Place de la Cité, tour Cominar
2640, boulevard Laurier, bureau 400
Québec (Québec) G1V 5C1 consultation-en-cours@lautorite.qc.ca

RE: Request for Public Comment on Climate Change Disclosures

Dear Mr. Lebel,

Enclosed is a letter from ASTM International's Executive Subcommittee E50.90 on Environmental Assessment, Risk Management and Corrective Action regarding the October 18, 2021 Notice and Request for Comment on Proposed National Instrument 51-107 Disclosure of Climate-related Matters (the Proposed Instrument) and its companion policy (the Proposed Policy).

The attached letter was written by members of subcommittee E50.90 and the contents were approved by this subcommittee.

Committee E50 on Environmental Assessment, Risk Management and Corrective Action is one of 147 ASTM technical committees composed of technical experts who represent producer, user, consumer, government, and academic stakeholder interests in the development on voluntary consensus standards for materials, products, systems, and services. Committee E50 adheres to well-regarded, industry- recognized, and time-tested principles for the development of consensus standards that reflect current technology and industry practice.

ASTM International is one of the world's largest voluntary standard development organizations. Over 12,900 ASTM standards, which address health, safety, and the environment, are published annually. The standards, and related technical information, are widely used throughout the world as a basis of purchasing and other contracts, codes, and regulations.

If you have any questions regarding this matter, please contact me [REDACTED]

Sincerely,

[REDACTED]
Katharine E. Morgan

cc: M. Lynyak, ASTM Staff Manager

Traduction non officielle, le texte en anglais étant seul faisant autorité

Le 6 janvier 2022

M^e Philippe Lebel
Secrétaire et directeur général des affaires juridiques
Autorité des marchés financiers
Place de la Cité, tour Cominar
2640, boulevard Laurier, bureau 400
Québec (Québec) G1V 5C1
consultation-en-cours@lautorite.qc.ca

CONCERNANT : Demande de commentaires du public sur les divulgations relatives aux changements climatiques

Cher secrétaire,

Vous trouverez ci-joint une lettre du sous-comité exécutif E50.90 de l'ASTM International relative à l'évaluation environnementale, la gestion des risques et les mesures correctives concernant l'avis et la demande de commentaires du 18 octobre 2021 sur le projet de règlement 51-107 sur la divulgation des questions liées au climat (le règlement) et sa politique connexe (la politique proposée).

La lettre ci-jointe a été rédigée par les membres du sous-comité E50.90 et le contenu a été approuvé par ce sous-comité.

Le Comité E50 sur l'évaluation environnementale, la gestion des risques et les mesures correctives est l'un des 147 comités techniques de l'ASTM composés d'experts techniques qui représentent les intérêts des producteurs, des utilisateurs, des consommateurs, du gouvernement et des intervenants universitaires dans le développement de normes consensuelles volontaires pour les matériaux, les produits, les systèmes et les services. Le comité E50 adhère à des principes bien prisés, reconnus par l'industrie et éprouvés pour l'élaboration de normes consensuelles qui reflètent la technologie actuelle et la pratique de l'industrie.

ASTM International est l'une des plus grandes organisations de développement de normes volontaires au monde. Plus de 12 900 normes ASTM traitant de la santé, de la sécurité et de l'environnement, sont publiées chaque année. Les normes et les informations techniques connexes sont largement utilisées dans le monde entier comme base d'achat et d'autres contrats, codes et réglementations.

Si vous avez des questions à ce sujet, veuillez communiquer avec moi [REDACTED]

Cordialement,

Katharine E. Morgan
Président, ASTM International

cc: Gestionnaire du personnel



COMMITTEE E50 on ENVIRONMENTAL ASSESSMENT, RISK MANAGEMENT AND CORRECTIVE ACTION

CHAIR: David W Parsonage, [REDACTED]

FIRST VICE CHAIR: Helen A Waldorf, [REDACTED]

SECOND VICE CHAIR: Timothy A Haley, [REDACTED]

RECORDING SECRETARY: James E Bartlett, [REDACTED]

MEMBERSHIP SECRETARY: Stephanie Fiorenza, [REDACTED]

PAST CHAIR: Dennis D Rounds, [REDACTED]

MEMBERS AT LARGE: Julie H Kilgore, [REDACTED]

Sriram Madabhushi, [REDACTED]

J Michael Sowinski, [REDACTED]

William R Weissman, [REDACTED]

STAFF MANAGER: Molly Lynyak, [REDACTED]

January 6, 2022

Mr. Philippe Lebel
Corporate Secretary and Executive Director, Legal Affairs
Autorité des marchés financiers
Place de la Cité, tour Cominar
2640, boulevard Laurier, bureau 400
Québec (Québec) G1V 5C1
consultation-en-cours@lautorite.qc.ca

RE: Request for Public Comment on Climate Change Disclosures

The ASTM Committee E50.90 Executive Subcommittee on Environmental Assessment, Risk Management, and Corrective Action appreciates the opportunity to submit this letter in response to the October 18, 2021 Notice and Request for Comment on Proposed National Instrument 51-107 Disclosure of Climate-related Matters (the Proposed Instrument) and its companion policy (the Proposed Policy).

Relevant to the request for public comment is Committee E50's E2718-21, *Standard Guide for Financial Disclosures Attributed to Climate Change*, which served as a brief overview of climate change disclosure practices. As the Notice accompanying the Proposed National Instrument details, our group reviewed the findings and guidance of several agencies and organizations:

- U.S. Commodity Futures Trading Commission
- Sustainability Accounting Standards Board

- Task Force on Climate-related Financial Disclosures
- U.S. Securities and Exchange Commission

Our Committee found that the proliferation of metrics and detachment from rigorous financial analysis left both the producers and users of climate change adaptation disclosures short of an answer to a single question about materiality:

How will a reader of environmental disclosures be able to conclude if recent and upcoming climate change adaptation impacts (both good and bad) will be immaterial, or manageable, or unaffordable to a given enterprise?

Our committee revised and published E2718-21 earlier this year, outlining two candidate approaches to climate change adaptation disclosures, “low impact” and “high impact”. We believe these approaches concisely communicate findings through one to four pages of reporting tied to the current balance sheet, income statement and cash flow statement. Based on the Committee’s observations and evaluations of commonly-published annual reports of 200 to 400 pages, the E2718-21 recommended approach is intended to replace inconclusive boilerplate language – and a lack of simple clarity on offsetting revenue and tax credits – and reliably improve disclosures of recent and forecasted climate change adaptation impacts.

E2718-21 is intended for use by a reporting entity that provides disclosure in its financial statements regarding financial impacts attributed to climate change. The degree and type of disclosure depends on the scope and objectives of the financial statements. This Standard Guide is intended to apply to U.S. and international operations at the discretion of the reporting entity.

We would be pleased to share a copy for your review. We are available to answer any technical questions about the standard or provide a virtual meeting session for presentation and discussion of the technical merits of E2718-21.

About ASTM International

ASTM is a leading, non-profit organization devoted to the development of voluntary consensus standards. For more than 120 years, ASTM has served society by providing a global forum for the development and publication of voluntary consensus standards for materials, products, systems, and services that are utilized by 90 industry sectors in the United States and in most geographic regions of the world. ASTM is accredited by the American National Standards Institute (ANSI) and meets the World Trade Organization’s (WTO) six principles for the development of international standards. Individuals from over 150 countries, including manufacturers, retailers, consumers, regulators, academics and researchers, serve on ASTM’s 147 technical committees. Within ASTM’s technical committees, members develop standards in areas such as consumer products, medical services and devices, textiles, metals, paints, plastics, petroleum, construction, aviation, energy, water, and the environment. ASTM’s diverse array of standards are used around the world to improve product quality, enhance safety, facilitate market access and trade, and build consumer confidence.

A strong and effective reliance on the non-governmental sector for development and maintenance of the standards at use across all sectors of the economy is supported in the U.S. by federal law and agency guidance. ASTM has a long history of working in conjunction with U.S. federal agencies to develop standards that meet evolving regulatory needs. According to the National Institute of Standards and Technology (NIST) Standards Incorporated by Reference Database, there are over 3,000 standards from ASTM International incorporated by reference in the U.S. Code of Federal Regulations. The public can view and read ASTM standards that are incorporated in U.S. federal regulations – at no cost – by visiting the ASTM Reading Room at www.astm.org.

In ASTM, each technical subcommittee is responsible for the maintenance of the standards under its jurisdiction. Subcommittees can update or revise their standards at any time and as often as they deem

appropriate. This flexibility allows subcommittees to react quickly to advances in technology and to accommodate other industry changes.

ASTM Committee E50 on Environmental Assessment, Risk Management and Corrective Action was created in 1990 and there are currently nearly 1,000 members who maintain approximately 100 standards. The scope of the Committee includes but is not limited to multi-media environmental assessment and risk management issues including environmental assessment, environmental management, corrective action, due diligence, and sustainability. In particular, ASTM Committee E50, in coordination with other ASTM technical committees, can assist the Commission in carrying out its important mission more effectively by continuing to bring together stakeholders to develop voluntary consensus standards in three areas:

- Basic air, water, waste and land standards
- International climate standards
- Data, maps and other information to be preserved

Thank you for your time and attention. We sincerely value our relationships with our regulators and the shared commitment to climate and environmental needs. If you have any questions, please do not hesitate to contact ASTM Staff Manager, Molly Lynyak, [REDACTED]

Regards,

David W. Parsonage
Chair, Committee E50
[REDACTED]

Helen A. Waldorf
First Vice Chair, Committee E50
[REDACTED]

Tim Haley
Second Vice Chair, Committee E50
[REDACTED]

cc: Molly Lynyak
ASTM Staff Manager
[REDACTED]

Traduction non officielle, le texte en anglais étant seul faisant autorité

Le 6 janvier 2022

M^e Philippe Lebel
Secrétaire et directeur général des affaires juridiques
Autorité des marchés financiers
Place de la Cité, tour Cominar
2640, boulevard Laurier, bureau 400
Québec (Québec) G1V 5C1
consultation-en-cours@lautorite.qc.ca

CONCERNANT : Demande de commentaires du public sur les divulgations relatives aux changements climatiques

Cher secrétaire,

Le Sous-comité exécutif E50.90 du Comité de l'ASTM sur l'évaluation environnementale, la gestion des risques et les mesures correctives apprécie l'occasion de soumettre cette lettre en réponse à l'avis et à la demande de commentaires du 18 octobre 2021 sur le projet de Règlement 51-107 sur la divulgation des questions liées au climat (règlement) et sa politique connexe (la politique proposée).

Le Guide des normes E2718-21 pour les divulgations financières attribuées aux changements climatiques du Comité E50 est pertinent pour la demande de commentaires du public, servant de bref aperçu des pratiques de divulgation des changements climatiques. Comme l'indique l'avis accompagnant le projet de règlement, notre groupe a examiné les constatations et les directives de plusieurs agences et organisations :

- US Commodity Futures Trading Commission (La Commission américaine sur les négociation de contrats à terme sur matières premières)
- Sustainability Accounting Standards Board (Le Conseil des normes comptables en matière de durabilité)
- Task Force on Climate-related Financial Disclosures (Le Groupe de travail sur les divulgations financières liées au climat)
- US Securities and Exchange Commission (La Commission des valeurs mobilières des États-Unis)

Notre Comité a constaté que la prolifération des mesures et le détachement d'une analyse financière rigoureuse ne répondaient pas à une seule question des producteurs et des utilisateurs des divulgations sur l'adaptation aux changements climatiques sur l'importance relative :

Comment un lecteur de divulgations environnementales pourra-t-il conclure si l'impact récent et à venir de l'adaptation aux changements climatiques (bons et mauvais) seront sans importance, ou gérables, ou inabordables pour une entreprise donnée?

Notre comité a révisé et publié les E2718-21 plus tôt cette année, décrivant deux approches candidates en matière de divulgation des adaptations au changement climatique, « faible impact » et « impact élevé ». Nous pensons que ces approches communiquent de façon concise les constatations au moyen d'une à quatre pages de rapports liés au bilan actuel, au compte de résultat et à l'état des flux de trésorerie. Sur la base des observations et des évaluations par le Comité des rapports annuels publiés en commun de 200 à 400 pages, l'approche recommandée par l'E2718-21 vise à remplacer un langage standard peu concluant – et un manque de clarté simple sur la compensation des recettes et des crédits d'impôt – et à améliorer de manière fiable les divulgations des impacts récents et prévus de l'adaptation aux changements climatiques.

E2718-21 est destiné à être utilisé par une entité comptable qui fournit des informations dans ses états financiers concernant les impacts financiers attribués aux changements climatiques. Le degré et le type de divulgation dépendent de la portée et des objectifs des états financiers. Le présent guide des normes s'applique aux activités américaines et internationales à la discrétion de l'entité comptable.

Nous serions heureux de partager une copie pour votre examen. Nous sommes disponibles pour répondre à toutes les questions techniques concernant la norme ou pour offrir une séance de réunion virtuelle pour la présentation et la discussion des mérites techniques de la norme E2718-21.

À propos de l'ASTM International

L'ASTM est un organisme sans but lucratif de premier plan dédié à l'élaboration de normes consensuelles volontaires. Depuis plus de 120 ans, l'ASTM sert la société en fournissant un forum mondial pour le développement et la publication de normes consensuelles volontaires pour les matériaux, les produits, les systèmes et les services utilisés par 90 secteurs industriels aux États-Unis et dans la plupart des régions géographiques du monde. L'ASTM est accréditée par l'American National Standards Institute (ANSI) et répond aux six principes de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) pour l'élaboration de normes internationales. Des personnes de plus de 150 pays, y compris des fabricants, des détaillants, des consommateurs, des organismes de réglementation, des universitaires et des chercheurs, siègent aux 147 comités techniques de l'ASTM. Au sein des comités techniques de l'ASTM, les membres élaborent des normes dans des domaines tels que les produits de consommation, les services et les dispositifs médicaux, les textiles, les métaux, les peintures, les plastiques, le pétrole, la construction, l'aviation, l'énergie, l'eau et l'environnement. La gamme diversifiée de normes de l'ASTM est utilisée partout à travers le monde pour améliorer la qualité des produits, améliorer la sécurité, faciliter l'accès au marché et le commerce et renforcer la confiance des consommateurs.

Une dépendance forte et efficace à l'égard du secteur non gouvernemental pour l'élaboration et le maintien des normes en vigueur dans tous les secteurs de notre économie est soutenue dans les États-Unis par une loi fédérale et documents d'orientation des agences. L'ASTM travaille depuis longtemps en collaboration avec les agences fédérales pour élaborer des normes qui répondent aux besoins réglementaires en constante évolution. Selon la base de données de référence du National Institute of Standards and Technology (NIST), il existe plus de 3 000 normes de l'ASTM International incorporées par référence dans le Code of Federal Regulations des États-Unis. Le public peut consulter et lire gratuitement les normes de l'ASTM incorporées dans les règlements fédéraux en visitant la salle de lecture de l'ASTM à www.astm.org.

Au sein de l'ASTM, chaque sous-comité technique est responsable du maintien des normes relevant de sa juridiction. Les sous-comités peuvent mettre à jour ou réviser leurs normes à tout moment et aussi souvent qu'ils le jugent approprié. Cette souplesse permet aux sous-comités de réagir rapidement aux progrès technologiques et de s'adapter à d'autres changements de l'industrie.

Le Comité E50 de l'ASTM sur l'évaluation environnementale, la gestion des risques et les mesures correctives a été créé en 1990 et près de 1 000 membres maintiennent actuellement environ 100 normes. La portée du comité comprend, sans s'y limiter, les questions d'évaluation environnementale multimédia et de gestion des risques, y compris l'évaluation environnementale, la gestion environnementale, les mesures correctives, la diligence raisonnable et la durabilité. En particulier, le Comité E50 de l'ASTM, en coordination avec d'autres comités techniques de l'ASTM, peut aider la Commission à s'acquitter plus efficacement de son importante mission en continuant à réunir les intervenants pour élaborer des normes consensuelles volontaires dans trois domaines :

- Normes de base relatives à l'air, à l'eau, aux déchets et aux terres.
- Normes climatiques internationales.
- Les données, les cartes et autres renseignements à conserver.

Merci de votre temps et de votre attention. Nous apprécions sincèrement nos relations avec nos organismes de réglementation et l'engagement commun envers les besoins climatiques et environnementaux. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec Molly Lynyak, directrice du personnel de l'ASTM, à l'adresse

Cordialement,

David W. Parsonage
Président, Comité E50

Helen A. Waldorf
Première vice-présidente, Comité E50

Tim Haley
Deuxième vice-président, Comité E50

cc: Directrice du personnel de l'ASTM